

Annexe II - Connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les formations conduisant au diplôme national de licence ou au parcours de formation mentionné au 2° du I de l'article R. 631-1 du Code de l'éducation (parcours spécifique « accès santé » : « PASS »)

PASS (parcours spécifique « accès santé »)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement ;
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation ;
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée ;
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages ;
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.